

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_034_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]CollectionBoite_034_B-10-chem | Possession. XVIIe -- XVIIIe siècles.](#)
[ItemPrécautions pour l'exorcisme.](#)

Précautions pour l'exorcisme.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_B_f0144

SourceBoite_034_B-10-chem | Possession. XVIIe -- XVIIIe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Marescot, Michel](#)

Références bibliographiques[Marescot, Discours veritable sur le fait de Marthe Brossier de Romorantin, pretendue demoniaque, A Paris, par Mamert Patisson imprimeur ordinaire du Roy, 1599](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits


- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Præcautiones pro Exorcismis.

144

La Règle d'exorciser les démoniaques
approuvée par le S. Siège Apostolique,
tirée du synode national tenu à Rouen
1583.

Antequam ad exorcismum sacerdos
se accingat, de obsessi hominis vita,
conditione, fama, valetudine, atque
aliis circumstantiis diligenter inquiret,
et cum prudentibus quibusdam communi-
cet. Falluntur enim aliquando
nimium creduli, et fallunt exorcismum
non raro melancholici, lunatici, et
magici artibus impediti, cum dicunt
se a daemone possideri atque
torqueri, qui tamen medicorum
remedio potius, quam exorcismorum
ministerio indigent." 

citi in Martini. Discours véritable
sur le sort de M. B. p. 48.

Les canons de la philosophie

Le but de la philosophie est de donner à l'homme une méthode pour atteindre la vérité. Elle se divise en deux parties : la philosophie théorique et la philosophie pratique. La philosophie théorique cherche à connaître l'essence des choses, tandis que la philosophie pratique cherche à déterminer les règles de la conduite humaine.

La philosophie est une science qui a pour objet la connaissance de la vérité. Elle se divise en deux parties : la philosophie théorique et la philosophie pratique. La philosophie théorique cherche à connaître l'essence des choses, tandis que la philosophie pratique cherche à déterminer les règles de la conduite humaine. Elle est une science qui a pour objet la connaissance de la vérité. Elle se divise en deux parties : la philosophie théorique et la philosophie pratique. La philosophie théorique cherche à connaître l'essence des choses, tandis que la philosophie pratique cherche à déterminer les règles de la conduite humaine.

(124)

124